COMITÉ DE PILOTAGE

NATURA 2000

Comité de Pilotage du site Natura 2000

Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan

6 Février 2026 – Sermages

FR2601015

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL
- BILAN DE L'ANIMATION 2025
- BILAN SUR LE BUDGET 2025
- PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIONS 2026
- QUESTIONS DIVERSES

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL
- BILAN DE L'ANIMATION 2025
- BILAN SUR LE BUDGET 2025
- PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIONS 2026
- QUESTIONS DIVERSES

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL
- BILAN DE L'ANIMATION 2025
- BILAN SUR LE BUDGET 2025
- PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIONS 2026
- QUESTIONS DIVERSES

BILAN ANIMATION

ANIMATION FORESTIÈRE

ANIMATION FORESTIÈRE

Travail sur plusieurs projets de contrats Natura 2000 :

- Contrat de sénescence en forêt privée à Millay : **déposé**
- Contrat de sénescence en forêt départementale à Saint-Honoré-les-Bains : **en cours**
- Contrat de sénescence en forêt privée à Fléty : **abandonné**
- Contrat de sénescence en forêt privée à Saint-Léger-de-Fougeret : **abandonné**
- Contrat de sénescence en forêt privée à Villapourçon : **abandonné**

ANIMATION AGRICOLE

FORMATIONS MAEC 2025

Formations obligatoires pour les exploitants engagés dans les 2 premières années de contractualisation.

Organisées en partenariat avec **les Chambres d'Agriculture et les Syndicats de bassin versant des territoires concernés.**

Inscriptions via le dispositif VIVEA.

9 Formations réalisées au printemps 2025 :

- **31 Mars– Sémelay**
- **7 Avril – Moulins-Engilbert**
- 7 Avril - Etang-sur-Arroux
- 11 Avril - Saint-Père
- 14 Avril - Saint-Léger-Vauban
- 17 Avril - Lormes
- 5 Mai - Château-Chinon
- 12 Mai - Vic-sous-Thil
- 13 Mai - Lucenay-l'Evêque

Au total, 194 agriculteurs ont été formés

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUE

AGROFORESTERIE 2025-2026

Bocage entre Morvan et Bazois

NATURA 2000 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

NATURA 2000

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Parc naturel régional du Morvan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anct agence nationale de la cohésion des territoires

PRÉFÈTE COORDONNATRICE DU MASSIF CENTRAL
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE
CONCOURS
PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES
PRAIRIES & PARCOURS
PARIS
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

PRÉSENTATION DU CONCOURS

Objectif du concours des Pratiques Agroécologiques :
Valoriser les exploitant·es agricoles qui mettent en œuvre des pratiques agroécologiques afin de tirer le meilleur profit dans leur activité de production, tout en apportant une contribution active à la biodiversité

Plusieurs Concours : 'Agroforesterie' et 'Prairies et Parcours'

Volet implantation (arbres de 3-10ans)
>> analyse du projet de l'agriculteur·rice

Volet gestion : Haie et bocage > 10 ans
>> analyse de la gestion durable
et du renouvellement de la haie

Volets prairies pâturées ou prairies fauchées

Concours organisés 8 fois par le pôle envionnement du Pnr du Morvan

Concours local dans un premier temps
Les lauréats locaux concourent ensuite au national (Concours Général Agricole)
Remise des prix au Salon international de l'Agriculture

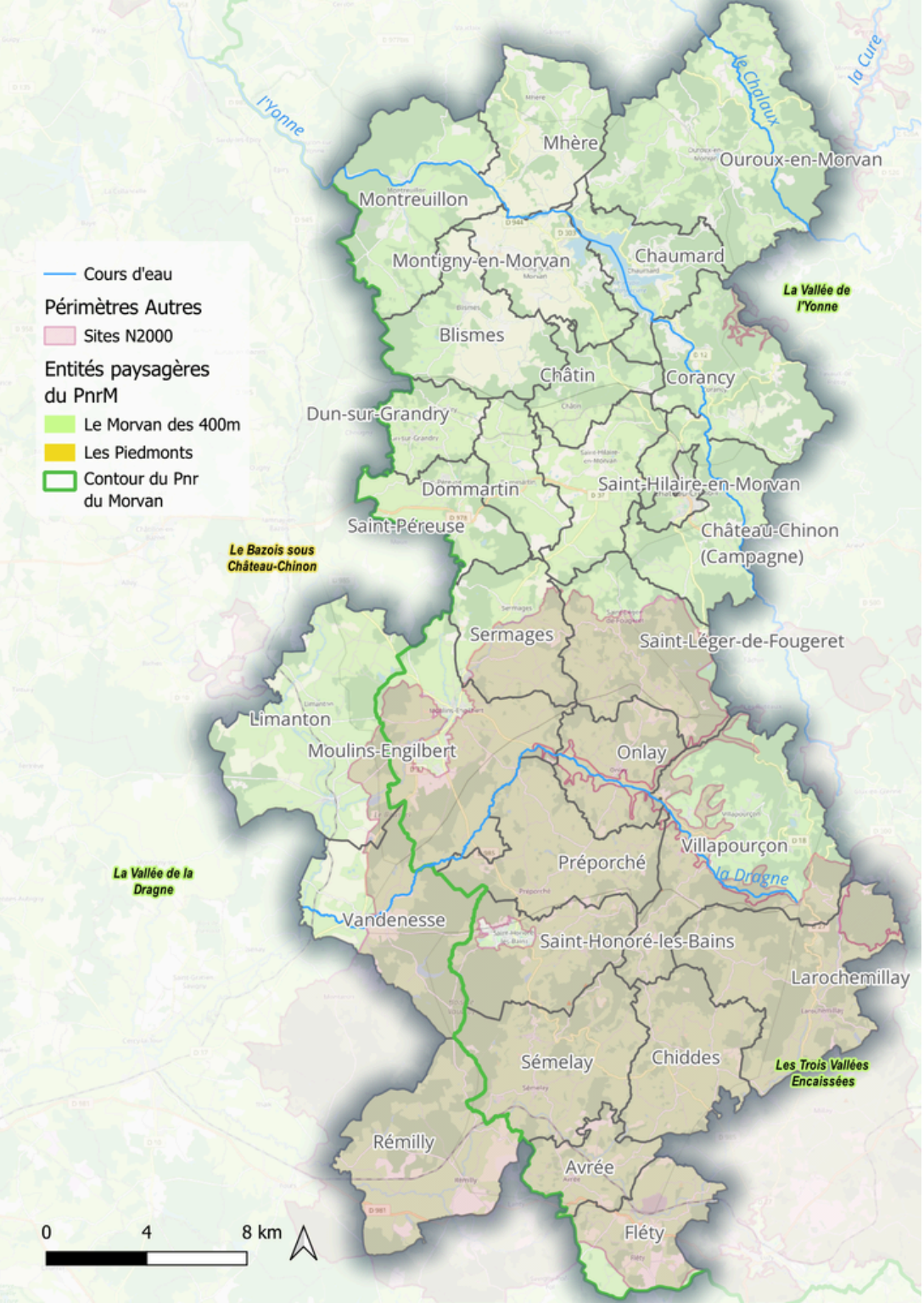

Territoire concerné : Bocage entre Morvan et Bazois

À partir des entités paysagères du Sud Ouest Morvan

1 département
29 communes
5 fermes participantes

PRÉSENTATION DU CONCOURS

<u>Une journée d'échanges entre techniciens et éleveurs</u>

Un jury avec des compétences diverses :

- Expert **agroforesterie** : Étienne BOURGY, CDA58
- Expert **agronomie** : Michel RONDEAU > diagnostic agro-environnement sur le bocage lors des projets de remembrement
- Expert **écologie** : Daniel SIRUGUE > Directeur de la Société d'Histoire naturelle d'Autun (Shna-OFAB)

<u>Présence d'observateurs :</u>

Baptiste SANSON du Réseau Haies France et Cécile GUENON

PRÉSENTATION DU CONCOURS

<u>Une journée d'échanges entre techniciens et éleveurs</u>

Une notation sur 3 aspects :

- Propriété agroécologiques de la parcelle
  - Fonctionnalité agroforestière
  - Richesse spécifique (faune et flore)
  - Ressource en eau et effets climatiques
- Cohérence des pratiques au regard des objectifs de l'éleveur (agricoles / sylvicoles)
- Cohérence des pratiques pour le territoire (enjeux écologiques, climatiques, développement de l'agroforesterie)

PRÉSENTATION DES FERMES ET DE LEURS ATOUTS AGROFORESTIERS

Thomas CAMUZAT

Commune : MHERE
Main d'œuvre : 1 UTH
Surfaces : 132 dont 100ha de PP et 25ha de PT
Troupeau : 89 mères charolaises
Production : veaux broutards et laitonnes de 9-10 mois
Commercialisation : Vente au marché au cadran

Système agroforestier : 40km de haie ; petites parcelles le plus souvent entourée de haie

- **Production :** bois de chauffage (bois bûche) ; fourrages pour les animaux ; essai de litière bois
- **Entretien :** Peu d'interventions >> haies conservatoires,
- **Sur la parcelle** : ripisylve d'aulnes ; haie haute diversifiée en bord de route ; haie arbustive de noisetiers ; lisières forestières ; quelques chênes isolés
- **L'arbre et la haie face au réchauffement climatique :** Haie vue comme un climatiseur de la parcelle pour les animaux et la végétations ; ripisylve qui permet de sécuriser la ressource en eau dans la parcelle,
- **Perspectives :** Plantation d'arbres intraparcellaires

PRÉSENTATION DES FERMES ET DE LEURS ATOUTS AGROFORESTIERS

Haie haute brise-vent, protection de la végétation et des animaux du soleil

3 chênes intra-parcellaires
Arbres morts sur pied refuge pour la biodiversité

Trame verte qui part de la lisière forestière dans toute la parcelle

Muret en pierre sèche
>> diversité d'habitats

Ripisylve protégée et haute
>> ombre sur le cours d'eau

PRÉSENTATION DES FERMES ET DE LEURS ATOUTS AGROFORESTIERS

Franck SEGUINIER - GAEC de Velle

Commune : MONTIGNY-EN-MORVAN
Main d'œuvre : 3 UTH
Surfaces : 279 ha dont 227ha de PP et 30ha de PT
Troupeau : 160 mères charolaises
Production : veaux broutards, génisses de 3 ans et vaches de réformes engraissées
Commercialisation : Coopérative (dont une partie en LR ou IGP) + 18 bêtes/an en vente directe

Système agroforestier : 51 km de haie + 16 km de lisières de bois

- **Production :** bois de chauffage (bois plaquette) ; litière bois pour la stabulation ; ressource fourragère (à partir de septembre)
- **Entretien :** transformation de haies basses en haies hautes ; coupe des haies matures au grappin coupeur
- **Sur la parcelle** : haies hautes et une haie basse en cours de transformation ; haie buissonnante d'aulnes autour de la mare
- **L'arbre et la haie face au réchauffement climatique :** plantation d'un km de ripisylve, protection de plusieurs cours d'eau, amélioration de l'ombre sur les parcelles au passage en haies hautes
- **Perspectives :** réalisation d'un plan de gestion (cadre du Label Haie) ; objectif d'avoir 80% de haies hautes d'ici 10 ans

PRÉSENTATION DES FERMES ET DE LEURS ATOUTS AGROFORESTIERS

Haie basse de frêne en cours de transformation en haie haute

Présence d'essences ressources alimentaires pour la faune sauvage

Arbres morts sur pied refuge pour la biodiversité

Haie bien stratifiée (arbustive et arborée)

PRÉSENTATION DES FERMES ET DE LEURS ATOUTS AGROFORESTIERS

Jean-Régis DE SEROUX

Commune : SÉMELAY
Main d'œuvre : 1 UTH
Surfaces : 150ha 100% prairies naturelles
Troupeau : 80 brebis + 60 mères Salers
Production : agneaux gras ; veaux broutards et laitonnes maigres
Commercialisation : Coopérative

Système agroforestier : 16.5 km de haie + 3 km de lisières

- **Production :** bois de chauffage (bois plaquette + bois bûche) ; haies qui permettent le fonctionnement du système de production en plein air intégral (vêlage en plein air)
- **Entretien :** peu d'entretien, plantation de haies
- **Sur la parcelle** : haies hautes très diversifiées (essences habitats, ressources alimentaires), haies de houx
- **L'arbre et la haie face au réchauffement climatique :** bocage refuge pour la biodiversité (maintien d'une trame verte) et pour le bien-être animal en toute saison
- **Perspectives :** poursuite de l'augmentation de la densité du bocage ; plantation d'arbres isolés

PRÉSENTATION DES FERMES ET DE LEURS ATOUTS AGROFORESTIERS

Arbres de haut-jet maintenu dans les haies arbustives

Haie haute de houx - brise-vent pour le bien-être animal des animaux l'hiver

Haie multistrate très diversifiée
>> essences abri et ressources alimentaires

PRÉSENTATION DES FERMES ET DE LEURS ATOUTS AGROFORESTIERS

Marion BARANTON et Jérôme BOULANGER
La Ferme de Couveau

Commune : LAROCHEMILLAY
Main d'œuvre : 2 UTH
Surfaces : 50 ha de prairies naturelles
Troupeau : env 20 vaches (laitières et allaitantes) maraichines et croisées
Production : desserts lactés, veaux de boucherie, réformes engraissées, génisses pour d'autres élevages (promotion de la race)
Commercialisation : Vente directe (ferme, AMAP, marché), magasins de producteurs

Système agroforestier :

- **Production :** bois de chauffage (bois bûche pour l'habitation et la fromagerie - étuve, pasteurisateur) ; grande importance du fourrages et des fruits pour l'alimentation animale
- **Entretien :** peu d'entretien, coupe des arbres qui tombent, régénération naturelle assistée
- **Sur la parcelle** : haies diversifiées, arbres isolés, jeunes arbres en cours de pousse
- **L'arbre et la haie face au réchauffement climatique :** plantation au maximum pour créer de l'ombre et améliorer la pousse de l'herbe ; utiliser les arbres pour faire évoluer le climat
- **Perspectives :** amélioration de la qualité et quantité de fourrages en utilisant pleinement la haie → plantation de haies intra-parcellaires

PRÉSENTATION DES FERMES ET DE LEURS ATOUTS AGROFORESTIERS

Arbres intra-parcellaires majestueux

Clôture des haies pour leur préservation

Expérimentation sur la ressource bocagère >> greffe d'un poirier sur une aubépine

Haie bien stratifiée (arbustive et arborée)

PRÉSENTATION DES FERMES ET DE LEURS ATOUTS AGROFORESTIERS

Dominique d'ÉTÉ - La Ferme du Martray

Système agroforestier : 36 km de haies + 7 km de lisières

- **Production :** bois de chauffage (bois bûche) ; haies qui permettent le fonctionnement du système de production en plein air (vêlages et poulinages en plein air) ; litières bois pour les animaux en stabulation ; piquets de clôtures, bois d'œuvre (parquet en frêne) ; fourrages (émondage des frênes).

- **Entretien :** peu d'entretien >> haie conservatoire, plantation de haies, création d'arbres têtard, poursuite de la transformation des haies basses en haies hautes

- **Sur la parcelle** : haies hautes issues d'anciennes haies basses (+20ans) ; arbres morts sur pied, création de linéaire de haies intra-parcellaires en RNA

- **L'arbre et la haie face au réchauffement climatique :** plantation de ripisylve, arbres comme ombre et brise-vent pour les animaux ; abri et ressources alimentaires pour la faune sauvage

- **Perspectives :** transformation des dernières haies basses en haies hautes

Commune : SÉMELAY
Main d'œuvre : 1 UTH + 0.5 UTH salarié
Surfaces : 270ha , 20ha de cultures
Troupeau : 80 mères limousines + 12 poneys Connemara
Production : veaux gras ; 20 génisses de 30 mois engraissées ; chevaux débourrés
Commercialisation : Bouchers, coopérative, centre équestre

PRÉSENTATION DES FERMES ET DE LEURS ATOUTS AGROFORESTIERS

Chêne majestueux

Diversité des strates

Haie en cours de croissance avec la sélection d'essence de haut-jet

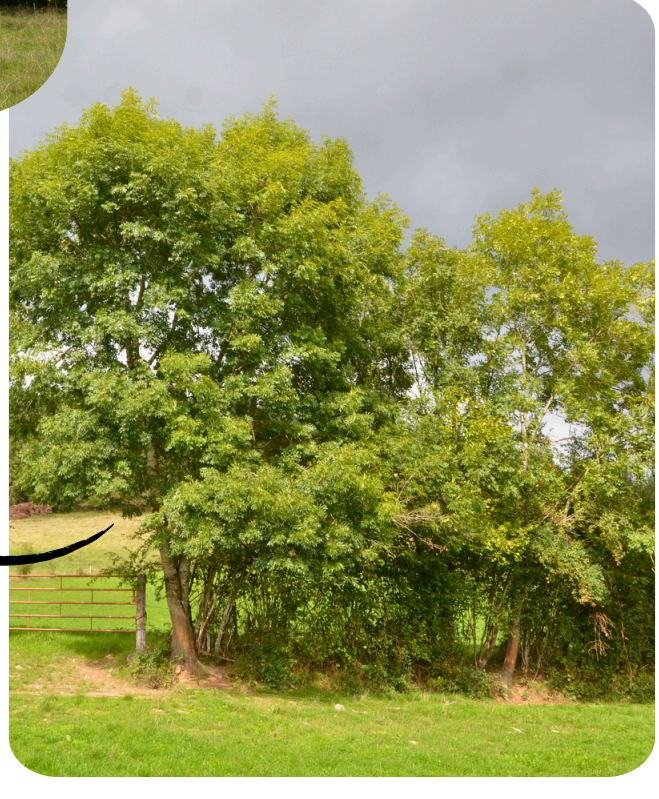

Ancienne haie basse entretenue pour devenir une haie haute de frênes > 20 ans

Utilisation du bois de frêne en bois d'oeuvre

REMISE DES PRIX

1er prix du jury du Concours des Pratiques Agroécologique - Agroforesterie 2025-2026

Franck SEGUINIER - GAEC de Velle

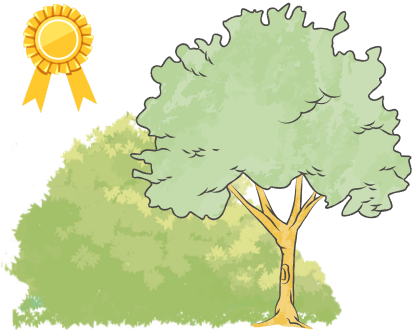

Prix de la biodiversité du Concours 2025-2026

Dominique d'ÉTÉ - Ferme du MARTRAY

PARTAGES D'EXPÉRIENCE

4 décembre 2025 : Rencontres entre les participant·es au Concours et les éleveur·euses du territoire - 7 participants
Intervention de Étienne BOURGY

Échanges et discussions :

- Contrainte des fermes pour la gestion des haies et gestion possible
- L'intérêt de la haie
- Méthode de gestion pour le passage de haies basses en haies hautes
- Produits issus de la haie : données techniques de l'utilisation du bois plaquette

PARTAGES D'EXPÉRIENCE

25 février 2026 : Remise de prix au Salon International de l'Agriculture

Échanges entre les participant·es et palmarès des Concours Prairies et Parcours, Agroforesterie et Jeunes Jurés

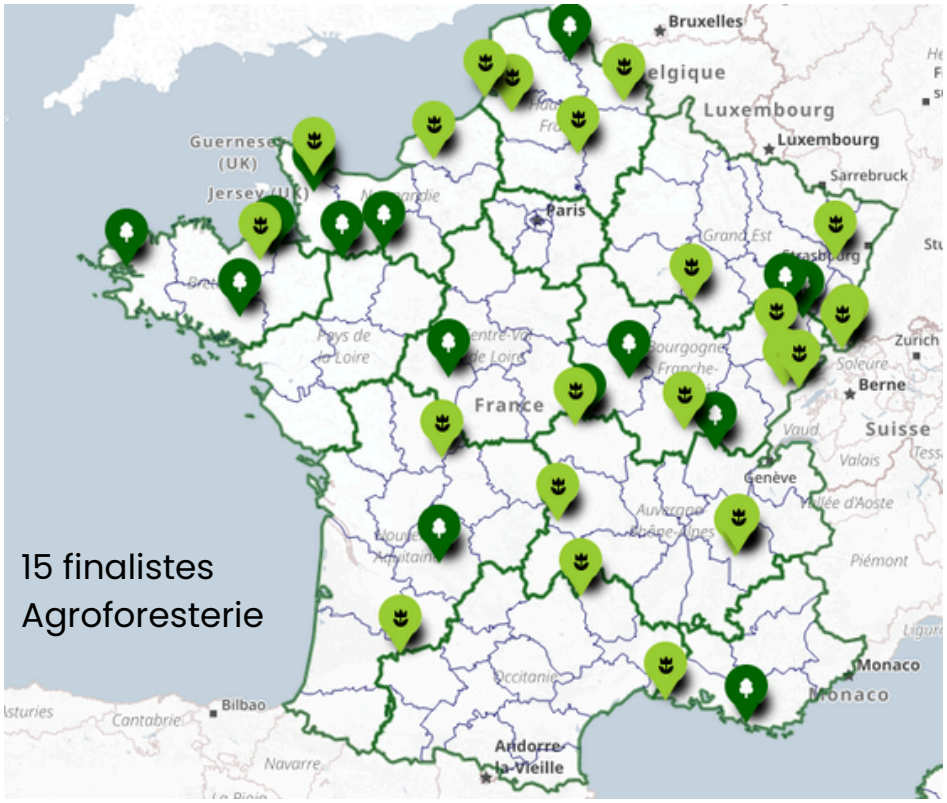

15 finalistes Agroforesterie

Fiche rédigée pour montrer l'intérêt et l'originalité du système de Franck SEGUINIER

EN CONCLUSION

- Échanges très riches tout au long de l'année avec les 6 participant·es
- Échanges très riches entre les participants et avec leurs voisins
- Partenariat avec le lycée de Château-Chinon positif même si les élèves n'étaient pas très réceptifs. A poursuivre ? Organisation d'un concours des jeunes jurés ?

NATURAL'ACTION

Le 21 Février 2025, une journée technique sur la gestion du risque parasitaire s'est tenue à Chiddes.

Organisée en partenariat avec le Contrat Territorial Aron-Cressonne.

Animée par Nancy Savoye de la clinique vétérinaire de Monestoy à Epinac.

14 participants.

Suivi par une démarche individualisée pour trois exploitations.

NATURAL'ACTION

Formation avec le CNPF en juillet

Co-animé avec Hugues SERVANT (CNPF) et Clément GARINEAUD (N2000 Morvan)

3 personnes présentes : propriétaire privé, gestionnaire forestier et chargée de mission PEFC

Présentation des sites, des actions possibles et des démarches spécifiques à Natura 2000 notamment pour les PSG

Visite terrain - 3 contrats:

- **Amélioration de la structure des forêts de feuillues - mise en oeuvre de régénération dirigées**
- **Ilot de senescence**
- **Débardage alternatif**

Contrats Natura 2000 : exemples forestiers

INVITATION

Réseau Natura 2000 et possibilités de contractualisations en forêt.
Exemples de contrat en faveur du bon fonctionnement des habitats forestiers

Le Centre National de la Propriété Forestière et le Parc Naturel Régional du Morvan vous convient le

Voir plan et bulletin d'inscription au verso

Vendredi 11 juillet 2025 à 9 h 30
À la salle de la mairie de Glux en glenne (58)

Programme

En salle (matin)

- Présentation du réseau écologique Natura 2000.
- Attentions particulières pour la gestion forestière en site Natura 2000.
- Tour d'horizon des contrats Natura 2000 accessibles aux propriétaires forestiers.

Repas tiré du sac

En forêt (après midi)

- Visite de forêts ayant bénéficiées de contrats Natura 2000.

Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CNPF Bourgogne-Franche-Comté est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Parmi ses nombreuses missions, le CNPF propose un programme de formations gratuites, avec près de quarante rendez-vous annuels.

Consultez le programme complet sur notre site.

www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr

Le Parc Naturel Régional du Morvan

Le PNRM porte une Charte Forestière de Territoire depuis 2004. Parmi ses objectifs : informer et sensibiliser le grand public et les propriétaires forestiers sur la sylviculture, la biodiversité et les autres usages de la forêt..

Morvan

ETUDES ET SUIVIS

SUIVI FLORISTIQUE DES PRAIRIES

Critères d'échantillonnage des parcelles :

- Localisation géographique
- Gradient d'humidité dominant
- Mesure engagée

- **4 zones d'études**
- **360 parcelles sélectionnées**
- **4 chargé.es de mission**

Étude réalisée avec le **Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien**

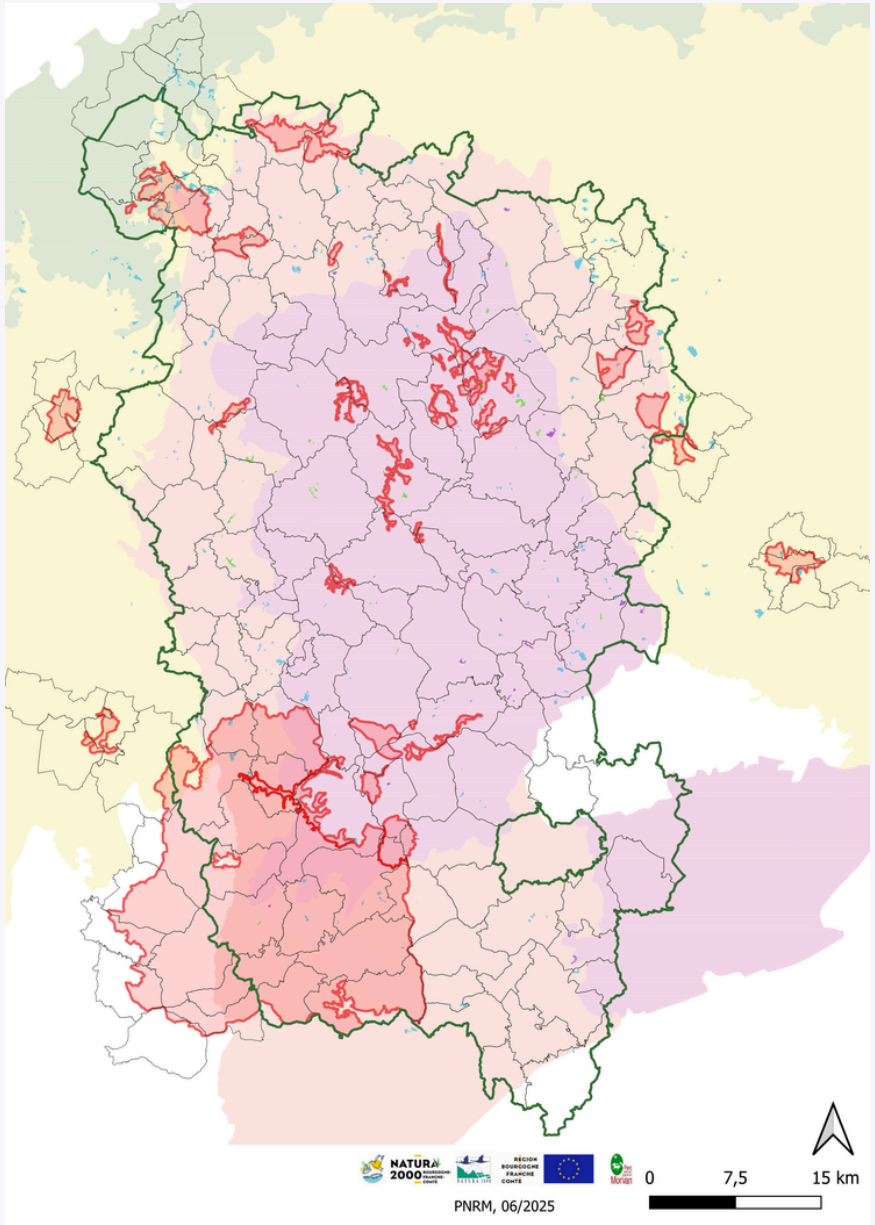

SUIVI FLORISTIQUE DES PRAIRIES

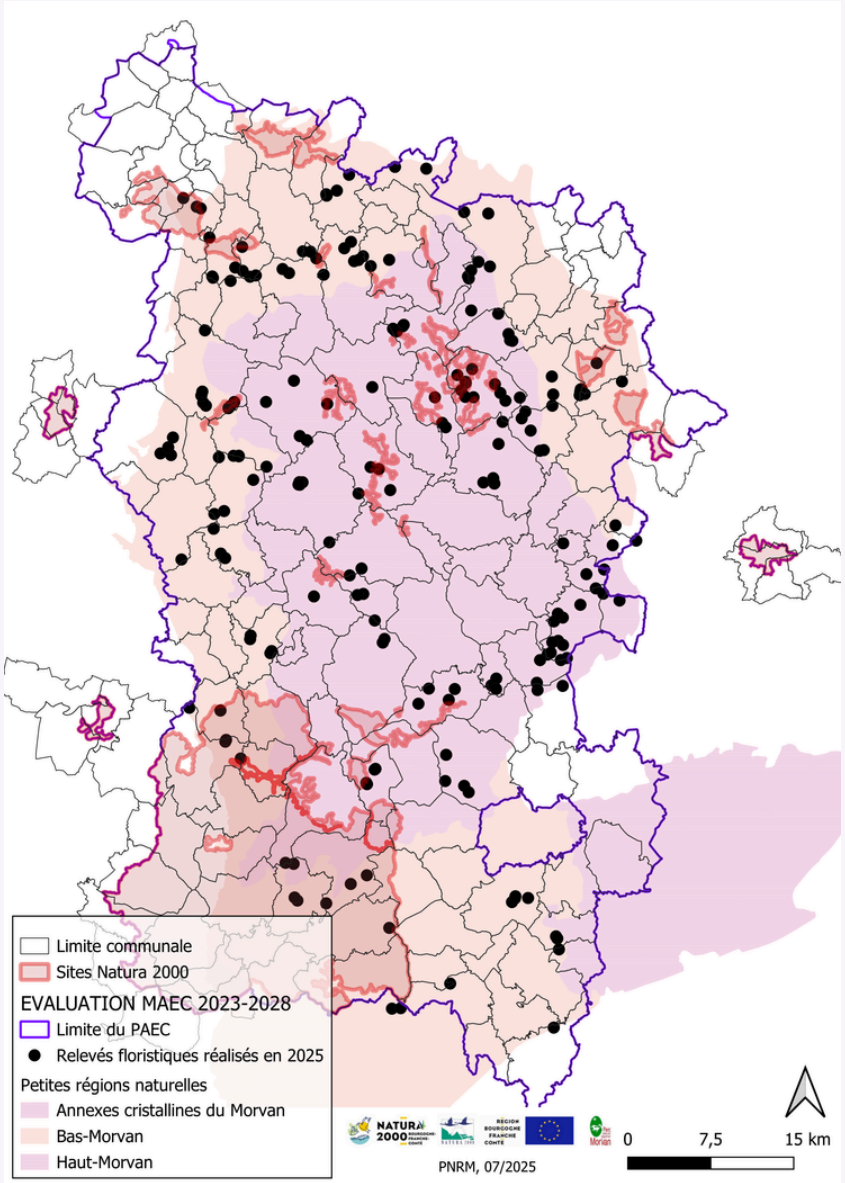

De fin avril à début juillet 2025

- **2 zones d'études prospectées**
- **208 relevés réalisés par 4 chargé.es de mission**

18 dans le Sud Morvan

- **117 agriculteurs concernés**

10 pour le Sud Morvan

La suite et fin en 2026…

AVIS ET EXPERTISES

EVALUATIONS DES INCIDENCES

Des accompagnements pour la réalisation de dossiers d'évaluations des incidences ont été réalisées en 2025 pour 29 projets :

• des **dossiers de permis de construire** sur les communes de Avrée, Chiddes, Fléty, Larochemillay, Limanton Luzy, Millay, Montaron, Moulins-Engilbert, Onlay, Rémilly, Savigny-Poil-Fol, Saint-Léger-de-Fougeret et Villapourçon (21). A noter que sur ces 19 permis de construire, 9 concernent des hangars photovoltaïques ;

• des **travaux soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau** sur les communes de Chiddes, Montaron, Saint-Léger-de-Fourgeret et Vandenesse (4) ;

• des **travaux liés à l'implantation de postes électriques** sur les communes de Larochemillay, Millay et Moulins-Engilbert (3) ;

• une **manifestation sportive** ;

EVALUATIONS DES INCIDENCES

Des accompagnements sur des projets ne nécessitant pas d'évaluation des incidences ou n'étant pas à ce stade de la démarche ont notamment été réalisés pour :

- des **documents de gestion et travaux forestiers** (3)
- des **travaux de restauration de mare** (3)
- des **travaux en lien avec le réseau électrique** (2)

ANIMATIONS

ANIMATIONS & EVENEMENTS

Aucune animation grand public animée par l'équipe Natura 2000 n'a eu lieu en 2025 sur le site Natura 2000 Sud Morvan.

- **Intervention lors du séminaire RICE** le 15/11/2025 à Glux-en-Glenne
  sur les actions et projets Natura 2000 en lien avec la trame noire et les chauves-souris

- **Stand d'animation à la Fête de l'Automne** le 04 et 05/10/2025
  sur les actions et projets Natura 2000, la flore des prairies et les espèces d'intérêt communautaire du Morvan

ANIMATIONS & EVENEMENTS

En 2025, l'animatrice du site Natura 2000 Sud Morvan est intervenue :

- auprès d'une classe de BTS ACSE du lycée de Montmorrot le 15 Avril à la Maison du Parc.

- auprès d'une classe de BTS ACSE du lycée de Chateau-Chinon le 17 Juin en lien avec la Communauté de communes Bazois Loire Morvan.

- auprès d'élèves de premières et terminales STAV du lycée de Chateau-Chinon dans le cadre du Concours des pratiques agro-écologiques : Agroforesterie le 21 Novembre.

- auprès d'un groupe d'étudiants du Master NOURAD de Nanterre qui réalisait un diagnostic agricole pour le Pays Nivernais-Morvan le 23 Octobre .

COMMUNICATION

COMMUNICATION

2 LETTRES D'INFORMATIONS EN 2025

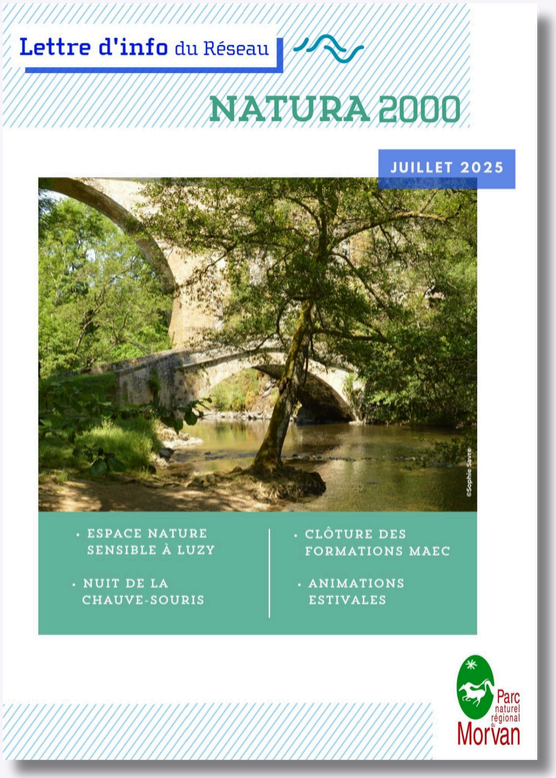

Morvan

COMMUNICATION

PRESSE

CHÂTEAU-CHINON ■ Proposer d'autres systèmes aux élèves du Legta

Lever les barrières contre la haie

Cinq éleveurs défendant l'usage des haies dans le Morvan se sont présentés au concours général agricole des pratiques agro-écologiques - agroforesterie. Le vainqueur a été désigné hier devant de futurs agriculteurs.

Marlène Martin
marlene.martin@centrefrance.com

LAURÉAT. Franck Seguinier, *au centre*, du GAEC de Velle à Montigny-en-Morvan. PHOTO MARLÈNE MARTIN

Pour la première fois, cette année, le Parc organisait un concours autour des bocages et des haies. « L'idée, c'était de montrer qu'il y a des gens qui font ça depuis longtemps dans le Morvan et que c'est efficace. On a organisé la remise des prix au Legta pour que les futurs agriculteurs puissent discuter avec eux et se confronter à d'autres systèmes que ceux qu'ils connaissent », explique Coralie Jean-Abauzit, chargée de mission agroécologie au Parc.

60 % de temps gagné en 20 ans

Parmi les cinq candidats, cinq éleveurs de charolaises, de salers, de vaches laitières ou de moutons. En face, des élèves de première et terminale circonspects. Ils craignent de perdre en rendement, en temps, n'y voient pas d'intérêt. Laisser pousser les haies est encore vu comme un manque d'entretien chez les agriculteurs. Pourtant, elles font office de brise-vent, créent de l'ombrage, évitent l'érosion des sols à cause du ruissellement. Elles abritent aussi du gibier et des animaux qui luttent contre les rongeurs, ou les pucerons. Et elles permettent des économies en eau, en fourrage et en bois de chauffage. C'est ce que soulignent les cinq agriculteurs, qui ne reviendraient pour rien au monde à des parcelles sans haies, compte tenu des sécheresses successives « qui durent parfois six mois ».

Le prix a été attribué à Franck Seguinier, 40 ans, du GAEC de Velle à Montigny-en-Morvan. Il se sert des résidus de ses haies pour chauffer trois maisons et comme substitut de paillage à ses charolaises. « J'ai réfléchi comment valoriser ces haies plutôt que de les arracher. C'était 15.000 € dépensés chaque année pour rien. Là, il y a une valorisation derrière. Mais il ne faut pas le faire n'importe comment, c'est une gestion des essences, une anticipation. »

Selon Étienne Bourgy, expert en agro-foresterie et membre du jury, « en vingt ans, grâce aux haies, l'agriculteur gagne 40 % de carburant et 60 % de temps ». ■

// REMISE DE PRIX

Les pratiques agroécologiques récompensées

Le 21 novembre se tenait la remise des prix du « Concours des pratiques agroécologiques : agroforesterie » au Legta de Château-Chinon.

De gauche à droite, Jérôme Boulanger (Ferme de Couveau, éleveur), Jean-Régis de Seroux (éleveur), Dominique d'Été (ferme de Martray - Prix de la biodiversité), Franck Séguinier (GAEC de Velle - 1re Prix), Cyril Brulé (vice-président au PNRM), Cécile Guénon (vice-présidente au PNRM) et [cachè] Thomas Camuzat (éleveur).

C'est au Legta de Château-Chinon, le 21 novembre que la remise des prix du « Concours des pratiques agroécologiques : agroforesterie » s'est déroulée, en présence de Cyril Brulé, vice-président du Parc naturel régional du Morvan (PNRM) en charge des patrimoines naturel et culturel, de Cécile Guénon, vice-présidente du PNRM en charge de la biodiversité, du Conseil scientifique et des affaires juridiques et de Christelle Renault, directrice du Legta, ainsi que d'élèves et de professeurs du lycée agricole. Cette remise de prix intervient donc après la réunion du jury, début septembre, pour départager les cinq exploitations en lice : la ferme de Tomas Camuzat (Mhère), le Gaec de Velle (Montigny-en-Morvan), la ferme de Jean-Régis de Seroux (Sémelay), la ferme de Couveau (Larochemillay), la ferme du Martray (Sémelay). Pour mémoire, le concours a été intégré en 2019 au Concours général agricole (CGA) afin de valoriser, tous les ans, les initiatives des agriculteurs et éleveurs mettant en place des pratiques contribuant à la préservation de la biodiversité, la qualité des paysages et la production agricole durable. En plus, du volet dédié à l'agroforesterie, une autre catégorie, créée en 2010, existe et récompense les « prairies et parcours ».

Distinctions et échanges

Ainsi, pour cette année, le 1re prix a été décerné au GAEC de Velle. La démarche de celui-ci a été saluée par le jury notamment pour son engagement de longue date ainsi que pour la complexité de son système qui fait une place de plus en plus importante au système bocager. Franck Séguinier, associé du Gaec, stipule : « *Le paysage des haies basses en haies hautes est un vrai enjeu pour notre territoire. [...] Je me suis engagé dans le Label Haie avec l'objectif et l'envie d'avoir 80 % de haies hautes à l'échelle de la ferme dans 10 ans. C'est un travail au long cours qui me permet d'acquérir et de mettre en avant un certain héritage d'expérience pour la sélection des arbres* ». De son côté, la ferme du Martray s'est vue distinguée par le Prix de la biodiversité. Là, le jury a mis en avant son système tendant vers l'efficacité et la simplification visant, dans les deux cas, à plus de résilience. Pour cette exploitation, le jury a rappelé que « *les haies soutiennent le système d'élevage en plein air intégral. Le passage des haies basses en haies hautes a été commencé il y a 25 ans par Dominique d'Été et se pourvoit toujours aujourd'hui* » et a ajouté : « *Au-delà de l'efficacité agricole et d'une approche très favorable à la biodiversité, la ferme s'attache à préserver son territoire dans l'esthétisme du bocage, que ce soit dans un soin apporté au paysage ou celui apporté à la rénovation du bâti ancien à partir de bois produit des haies* ». Pour conclure, les représentants du PNRM ont remercié toutes les fermes ainsi que les membres du jury pour leur implication dont Étienne Bourgy de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, pour son expertise sur l'agroforesterie, Michel Rondeau pour ses compétences sur l'agronomie et Daniel Sirugue de la Société d'Histoire naturelle d'Autun – Observatoire de la Faune de Bourgogne pour son regard naturaliste. Enfin, cette remise de prix a été l'occasion d'un échange entre les lycéens du Legta du Morvan et les agriculteurs sur les intérêts de la haie et de l'arbre dans les systèmes d'exploitation. Les discussions sur le sujet se sont poursuivies, avec d'autres agriculteurs, le 4 décembre, dans les parcelles du lauréat Franck Séguinier (Gaec de Velle).

PNRM et Chloé Monget

Cécile Sur - PNRM

La parcelle lauréate du premier prix (Gaec de Velle).

Morvan

COMMUNICATION

RÉSEAUX SOCIAUX

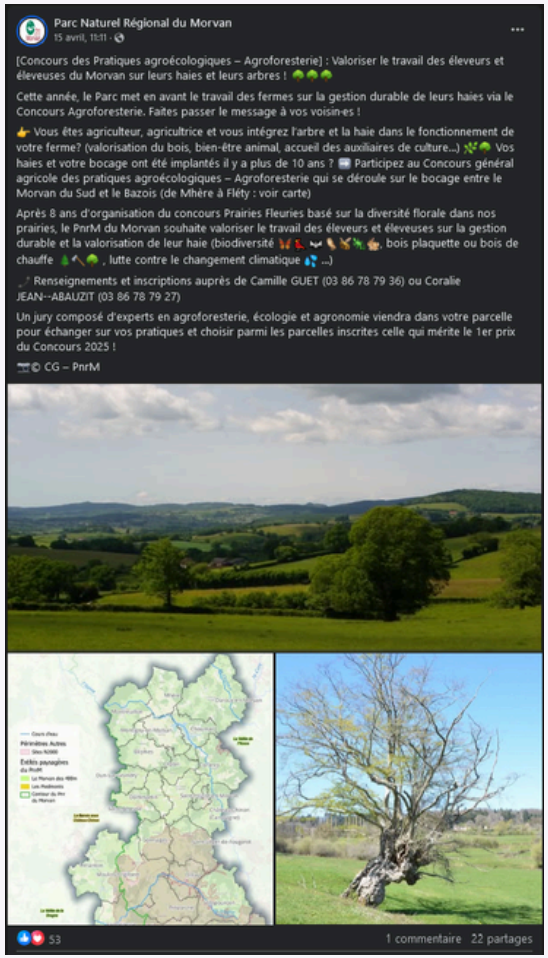

Parc Naturel Régional du Morvan
15 avril, 11:11

[Concours des Pratiques agroécologiques – Agroforesterie] : Valoriser le travail des éleveurs et éleveuses du Morvan sur leurs haies et leurs arbres ! 🌳🌳🌳

Cette année, le Parc met en avant le travail des fermes sur la gestion durable de leurs haies via le Concours Agroforesterie. Faites passer le message à vos voisin-es !

👉 Vous êtes agriculteur, agricultrice et vous intégrez l'arbre et la haie dans le fonctionnement de votre ferme? (valorisation du bois, bien-être animal, accueil des auxiliaires de culture...) 🌿🌳 Vos haies et votre bocage ont été implantés il y a plus de 10 ans ? 📰 Participez au Concours général agricole des pratiques agroécologiques – Agroforesterie qui se déroule sur le bocage entre le Morvan du Sud et le Bazois (de Mhère à Fléty : voir carte)

Après 8 ans d'organisation du concours Prairies Fleuries basé sur la diversité florale dans nos prairies, le PnrM du Morvan souhaite valoriser le travail des éleveurs et éleveuses sur la gestion durable et la valorisation de leur haie (biodiversité 🦋🌷🐝🦜🌻🦎🐞, bois plaquette ou bois de chauffe 🌲🪓🌳 , lutte contre le changement climatique 💦 ...)

📩 Renseignements et inscriptions auprès de Camille GUET (03 86 78 79 36) ou Coralie JEAN--ABAUZIT (03 86 78 79 27)

Un jury composé d'experts en agroforesterie, écologie et agronomie viendra dans votre parcelle pour échanger sur vos pratiques et choisir parmi les parcelles inscrites celle qui mérite le 1er prix du Concours 2025 !

📷© CG – PnrM

53 1 commentaire 22 partages

Parc Naturel Régional du Morvan
9 décembre, 17:15

🎖️ [Résultats du concours #agroforesterie : une initiative pour valoriser le travail des éleveurs et éleveuses du Morvan sur leurs haies et leurs arbres]

Le PnrM a organisé cette année une déclinaison locale du Concours des Pratiques Agro-écologiques – Agroforesterie pour valoriser les agriculteurs engagés dans la préservation du bocage morvandiau. 🌿🌳

5 fermes, entre Morvan et Bazois, ont participé. Le jury, composé de spécialistes de l'écologie, de l'agroforesterie et de l'agriculture, a visité les parcelles en septembre.

La remise des prix s'est tenue le 21 novembre au lycée agricole de Château-Chinon, en présence de la direction, d'élus et des organisatrices du Parc, d'élèves, de professeurs et d'Étienne BOURGY, membre du jury (de la chambre d'agriculture de la Nièvre).

🏆🥇 Le 1er Prix revient au GAEC de Velie, salué pour la complexité de son système, la place donnée au bocage et la valorisation du bois plaquette. La transition des haies, de basses à hautes, enjeu majeur pour le Morvan, y est particulièrement réussie.

🥉🌱🐄 Le Prix de la biodiversité est attribué à la Ferme du Martray à Sémelay, distinguée pour un système cohérent où le bocage et l'élevage en plein air sont indissociables. Le jury souligne la qualité de ses haies hautes « conservatoire » et l'attention portée à la biodiversité, au paysage et au bâti.

Les échanges se sont poursuivis le 4 décembre sur la parcelle lauréate, réunissant 7 éleveurs motivés pour poursuivre la transition bocagère.

Le PnrM remercie jury, fermes participantes et financeurs (Natura 2000, FEDER Massif Central, Régions AURA et BFC, État), ainsi que « Protecteur cactus » (https://protecteurcactus.fr/) pour le don de protections d'arbres aux éleveurs.

Concours des Pratiques Agro-Écologiques

64 3 commentaires 8 partages

J'aime Commenter Partager

Voir plus de commentaires

Réseau Haies Bourgogne-Franche-Comté · Suivre
Bravo au Parc Naturel Régional du Morvan pour cette belle organisation du Concours des pratiques Agroécologiques 🍋🌳
Une initiative qui met vraiment en valeur le travail exemplaire des éleveurs du Morvan et la dynamique locale autour du bocage.
Félicitations aux lauréats pour leurs pratiques inspirantes et leur engagement en faveur de haies vivantes et durables ! 🌿✨

COMMUNICATION

SITE INTERNET : REFONTE RÉDACTIONNELLE

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL
- BILAN DE L'ANIMATION 2025
- BILAN SUR LE BUDGET 2025
- PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIONS 2026
- QUESTIONS DIVERSES

NATURA 2000

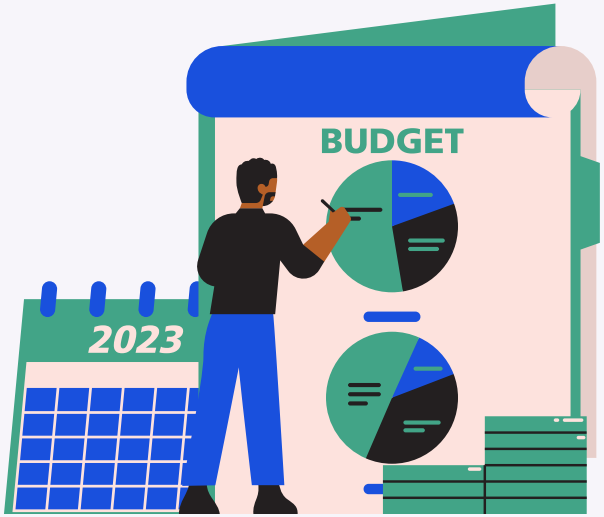

BILAN BUDGET 2025

BUDGET 2025

SUIVI RH - 2025

SALARIÉS

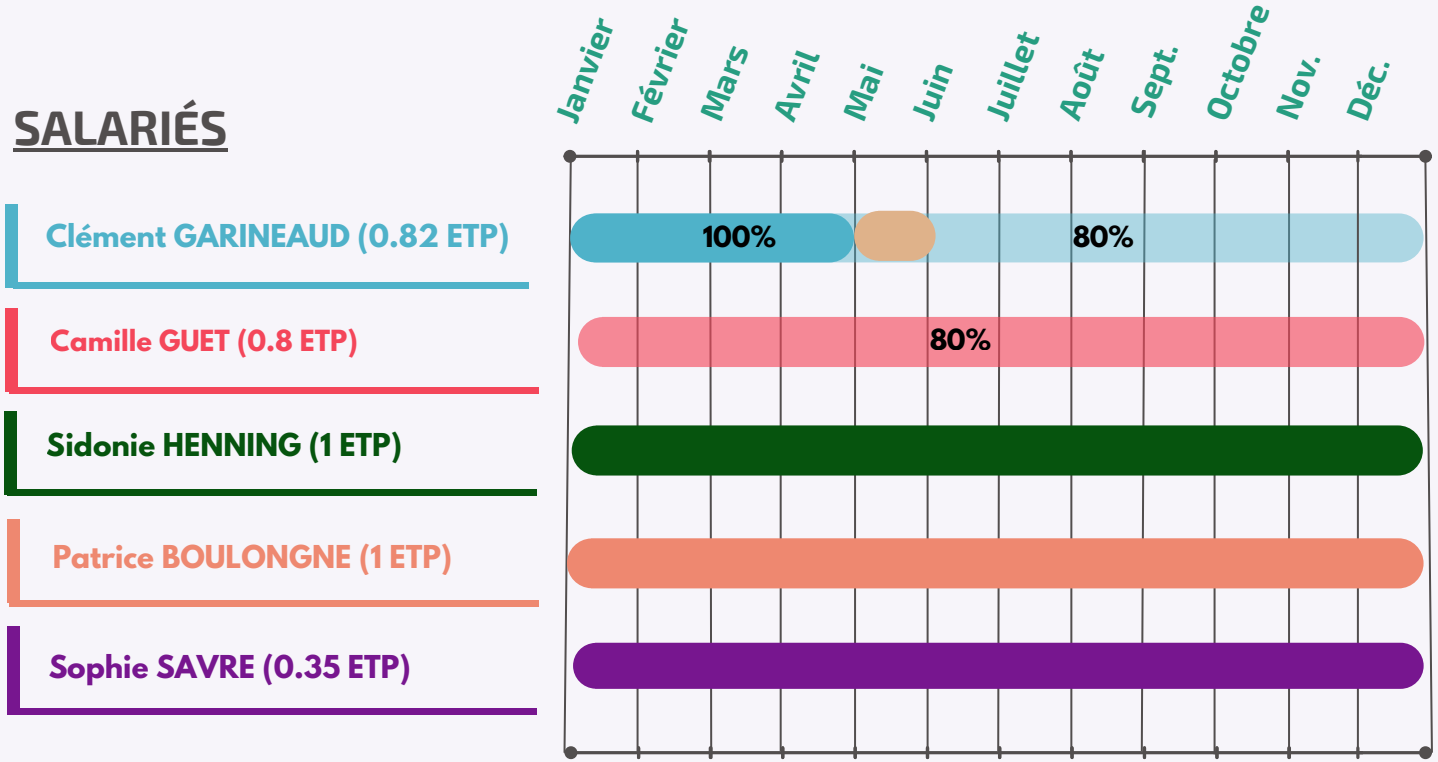

Arrêt de travail, Absence

PRÉSENTIEL

BUDGET 2025

En 2025, un montant total de 228 121.18 € a été dépensé sur les deux sites animés par le Parc et divisé comme suit :

NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT TTC
Frais de personnel	162 943.70 €
Forfait pour : Actions biodiversité, frais de structure, Petites études, Chantiers, Equipements	65 177.48 €
TOTAL	228 121.18 €

BUDGET 2025

Sur le site Sud Morvan, la dépense totale est de 88 357.50 €

NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT TTC
Frais de personnel	63 112,50 €
Forfait pour : Actions biodiversité, frais de structure, Petites études, Chantiers, Equipements	25 245,00 €
TOTAL	88 357,50 €

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL
- BILAN DE L'ANIMATION 2025
- BILAN SUR LE BUDGET 2025
- PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIONS 2026
- QUESTIONS DIVERSES

NATURA 2000

PROGRAMME 2026

PROGRAMME D'ACTIONS 2026

- **CONTRATS :** Finalisation des contrats de Millay et Saint-Honoré-les-Bains - Recherche de contrats potentiels

- **MAEC :** Accompagnement des éleveurs et éleveuses engagés

PROGRAMME D'ACTIONS 2026

ÉTUDES & SUIVIS

Suivi des gîtes hivernaux à chauves-souris

Évaluation du dispositif MAEC du Parc du Morvan

- Suivi de la diversité floristique et des pratiques agricoles sur les prairies engagées

Étude acoustique des chauves-souris sur le Sud Morvan

- Cartographie des habitats favorables aux chauves-souris

En prévision de la pose des enregistreurs acoustiques en 2027

SUIVI FLORISTIQUE DES PRAIRIES

Suivi de la diversité floristique et des pratiques agricoles pour évaluer l'état de conservation de ces milieux

Intégration à la démarche de l'Observatoire des Prairies du Massif Central porté par les CBNs et l'INRAE

Prospection prévue de mai à juillet 2026

Avec l'appui d'un stagiaire, Thibaut Goret, présent d'avril à août 2026

Résultats attendus pour le prochain COPIL…

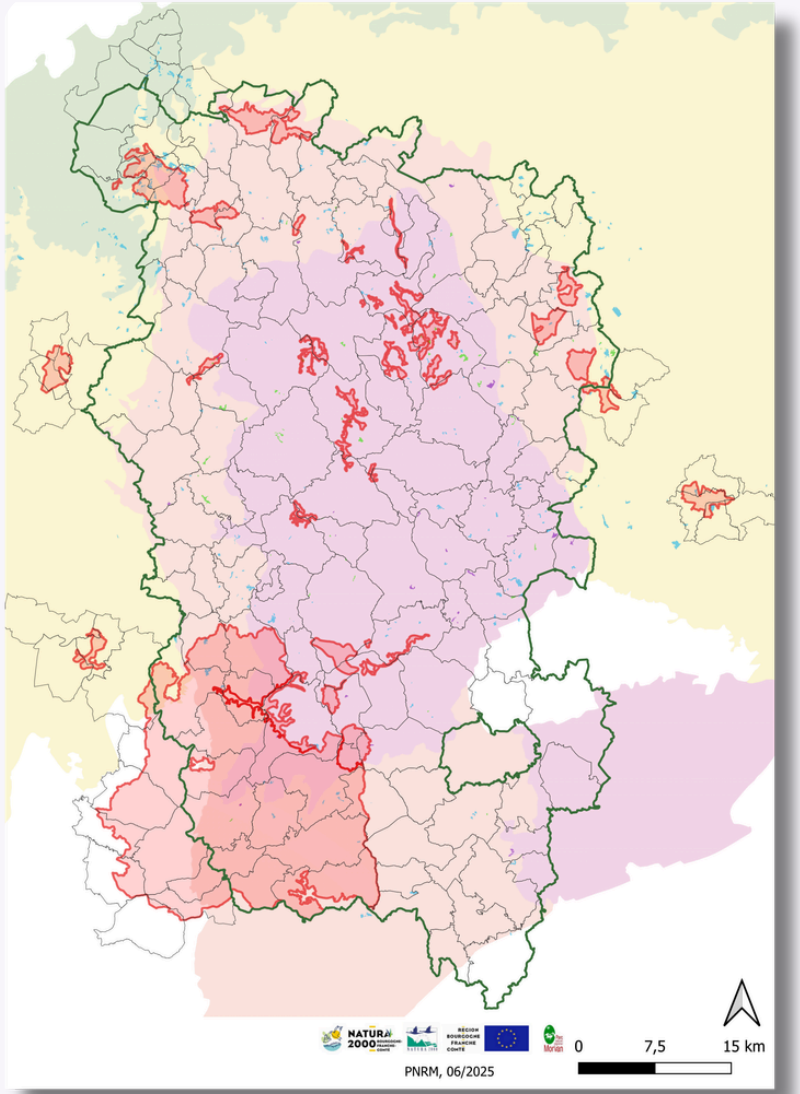

ÉTUDE ACOUSTIQUE DES CHAUVES-SOURIS

Espèces rares et menacées, dites d'intérêt communautaire

Fortement dépendantes de la présence de haies, cours d'eau, forêts de feuillus et prairies pour le gîte et la chasse

Cartographier les habitats favorables aux chauves-souris

Identifier les continuités écologiques au sein du site, ainsi que les impacts de la pollution lumineuse sur celles-ci

Cartographie courant 2026
Étude acoustique prévue en 2027

ÉTUDE ACOUSTIQUE DES CHAUVES-SOURIS

Cartographie des habitats favorables aux chauves-souris

Méthodologie Barataud

Les 3 grandes familles de structures paysagères

et leurs types d'habitats

avec le croisement d'un indice lisière

1 Milieux boisés

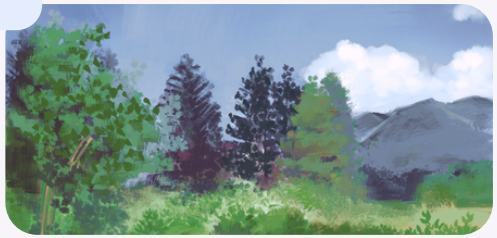

Forêt de feuillus, Plantation de résineux

2 Milieux ouverts et semi-ouverts

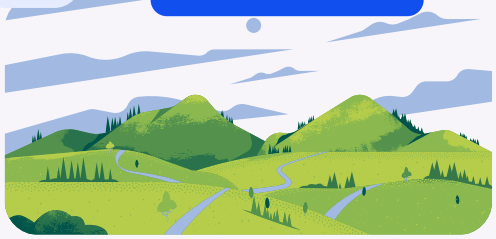

Prairie de pâture, Prairie de fauche

3 Autres milieux

Zone urbaine

Barataud M., 2001. "Protocole d'étude des habitats de chasse potentiels autour des colonies de mise-bas des chiroptères de l'annexe II de la Directive Habitats". Groupe Chiroptères National SFEPM, 80.

PROGRAMME D'ACTIONS 2026

Communication

- Mise à jour du site internet (en cours)
- Présence sur les réseaux sociaux (contenus à développer)

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL
- BILAN DE L'ANIMATION 2025
- BILAN SUR LE BUDGET 2025
- PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIONS 2026
- QUESTIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES

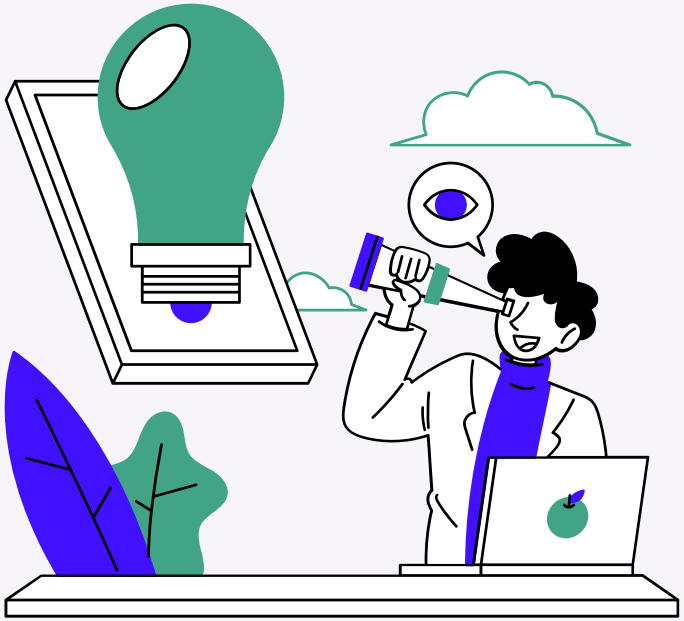

MERCI DE VOTRE ATTENTION